



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

GOLF BARRIÈRE LA BAULE

Du 30 juillet au 05 août 2017

Sommaire

- Règlement du Championnat de France des Jeunes 2017 Pages 3-5
- Planning du Championnat Page 6
- Palmarès du Championnat Page 7
- Renseignements sur le Golf Barrière La Baule Page 8
- Renseignements sur les hôtels et la restauration Page 9
- Staff FFGolf présent sur l'épreuve Page 10
- Informations générales Pages 11-12
- Inscription au Championnat de France Page 13
- Fiche d'urgence médicale Page 14
- Contrôle antidopage : Prélèvement sanguin Page 15-16

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U12 - BENJAMINS - MINIMES

Trophée Catherine LACOSTE (U12 Filles)
Trophée Crocodile (U12 Garçons)
Trophée Ginette DUBOIS (Minimes Filles)
Coupe Yan LE QUELLEC (Minimes Garçons)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française qualifiés par la finale Interrégionale.

Catégories d'âge :

U12	nés en 2005 ou après
-----	----------------------

BENJAMINS : 13 et 14 ans	nés en 2003 et 2004
--------------------------	---------------------

MINIMES : 15 et 16 ans	nés en 2001 et 2002
------------------------	---------------------

Distances de jeu :

Voir recommandations § 3.6-4

Le quota de places attribué à chaque Inter régions est indiqué dans le tableau ci-après.

Hors quotas :

1. Minimes : Les 40 premiers minimes garçons et les 25 premières Minimes Filles au mérite Jeunes du mois de juin
2. Les joueurs sélectionnés aux championnats d'Europe boys et girls, ainsi que les réserves, sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.
3. Pour les joueurs n'étant pas déjà concernés par le point 1, les quatre premiers non-cadets du classement spécifique de sélection à l'European Young Masters sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.
4. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
5. 12 wild cards DTN

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

FORME DE JEU

① Phase de qualification :

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

② Phase finale U12 garçons et filles, benjamins garçons et filles et minimes filles :

Match play / 18 trous par jour / finale sur 18 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

③ Phase finale minimes garçons :

Match play / 18 trous le 1^{er} jour puis 36 trous par jour / finale sur 18 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

ENGAGEMENT

Important : Les Ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

ENREGISTREMENT

Chaque joueur devra s'enregistrer du bureau du tournoi au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf dans chaque catégorie au vainqueur et **au troisième**, et au troisième, ainsi qu'aux trois premiers de la qualification.

Trophée Catherine LACOSTE :

Trophée Crocodile :

Trophée Ginette DUBOIS :

Coupe Yan Le QUELLEC :

Championne de France U12 Filles

Champion de France U12 Garçons

Championne de France Minimes Filles

Champion de France Minimes Garçons

QUOTAS CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2017	Nouvelle Aquitaine	Bretagne Pays de la Loire Centre-Val-de-Loire	Paris Ile de France	Grand Est Bourgogne- Franche Comté	Normandie Hauts-de-France	PACA Auvergne- Rhône-Alpes Corse	Occitanie	Antilles - Guyane	Nouvelle Calédonie	La Réunion	Polynésie Française
								ULTRAMARINS *			
U12 garçons	6	7	15	4	3+1	10	5	5	6	6	5
Benjamins garçons	11	8	19	5	9-1	12	4				
Minimes garçons	5	4	12	5	4	8	2				
U12 Filles	3	10	13	3	6-1	12	3				
Benjamins Filles	3	4	15	5	4+1	13	5				
Minimes Filles	5	3	3	3	3	5	3				

Pour le calcul des quotas, il a été tenu compte du nombre de licenciés par Inter régions avec un index maximal pour chaque catégorie.

Pour être cohérent, les catégories ont été décalées d'une année. Exemple : pour calculer le quota benjamin garçons en année N a été calculé en prenant pour référence le nombre de licenciés poussins 2ème année et benjamins 1ère année à la fin de la gestion des licences en année N-1.

Critères de calcul : un critère quantitatif (nombre de joueurs de la catégorie avec index maximum) et un critère qualitatif (pour chaque inter région, on retient le nombre de joueurs ayant passé les cuts en année N-1, catégorie par catégorie : il s'agit d'un critère Performance de l'inter-région).

De plus, un quota minimum de 3 est appliqué pour chaque catégorie d'âge.

Les quotas des minimes seront calculés en fonction des critères ci-dessus et selon les joueurs directement qualifiés par le Mérite Jeunes.

* De manière dérogatoire, les départements, territoires et pays ultramarins n'ont pas de limitation dans la répartition des catégories d'âge.

Chaque Inter région (ITR) se verra accorder les quotas flottants suivants :

1 place flottante par Inter région toutes catégories confondues (une ITR peut retirer une place dans une catégorie pour la rajouter dans une autre).

+

1 place flottante par Inter région entre des catégories jouant sur un même terrain. Une ITR peut retirer une place dans une catégorie qui joue sur un terrain pour la rajouter dans une autre qui joue sur ce même terrain (ex : l'ITR retire un Benjamin Garçon et rajoute une Minime Fille).

Important : La redistribution des quotas flottants doit se faire dans 2 catégories différentes. Une ITR ne peut donc pas attribuer ses 2 quotas flottants à la même catégorie d'âge. De plus, l'ITR devra déterminer avant la date de sa finale Interrégionale les affectations de ses 2 quotas flottants et devra en avvertir la ffgolf.

PLANNING DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2017

GOLF BARRIERE LA BAULE (Parcours Bleu)	29 juillet	30 juillet	31 juillet	01 août	02 août	03 août	04 août	05 août
	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
U12 FILLES	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale/ 3 ^e place 4
U12 GARCONS	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale/ 3 ^e place 4
BENJAMINS FILLES	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale/ 3 ^e place 4

GOLF BARRIERE LA BAULE (Parcours Rouge)	29 juillet	30 juillet	31 juillet	01 août	02 août	03 août	04 août	05 août
	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BENJAMINS GARCONS	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale/ 3 ^e place 4
MINIMES FILLES	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale/ 3 ^e place 4
MINIMES GARCONS		Entraînement	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 1/8 finale 32	1/4 finale 1/2 finale 8	Finale/ 3 ^e place 4

Palmarès Championnat de France des Jeunes 2005-2016

	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS	VAINQUEURS
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
U12 FILLES	Julia LESAGE (Amiens)	Perrine DELACOUR (Ailette)	Océane PELLOILE (Sully/Loire)	Léna GAUTIER (Paris Country Club)	Lauralie MIGNEAUX (Salies de Bearn)	Mathilda CAPPELIEZ (Esery)	Yoo-Jin HU (Volcans)	Elisabeth CODET (Rouen Mt St Aignan)	Emma BOEHLY (Bouleaux)	Esla ETTORI-DOUARD (Ligue de Paris)	Lucie MALCHIRAND (Dolce Frégate)	Laura DELAUBERT (Louvigny)
U12 GARCONS	Jules DAUZOU (Rouen)	Stéphane LEROUX (Amiens)	Kenny SUBREGIS (Moliets)	Pierre MAZIER (Valescure)	Jeong Weon KO (Bussy)	Edgar CATHERINE (St Golf)	Antoine AUBOIN (Chiberta)	Hermes FERCHAUD (Bordeaux-Lac)	Clément GUICHARD (Dieppe)	Lancelot SALISBURY (Bondues)	Alaric MERCIÉ DE SOULTRAIT (Chantaco)	Aurèle MONTALETANG GALIBERT (Angouleme Hirondelle)
BENJAMINS FILLES	Ariane PROVOT (Metz Cherisey)	Emilie ALONSO (Valescure)	Emilie ALONSO (Valescure)	Louise LABAIGT (Brive)	Claudia CHEMIN (Bussy)	Léna GAUTIER (Paris Country Club)	Aurélia HAMM (Valescure)	Eva GILLY (Paris Country Club)	Sophie BAILLEUL (Bondues)	Mathilde CLAISSE (RCF La Boulie)	Emma BOEHLY (Bouleaux)	Rose LE TENDRE (Paris Country Club)
BENJAMINS GARCONS	Antoine LE SAUX (Saint-Laurent)	Louis COHEN-BOYER (Paris Country Club)	Stanislas GAUTIER (RCF La Boulie)	Léo LESPINASSE (Biarritz)	Joseph HASSLER (Lys Chantilly)	Pierre MAZIER (Valescure)	Victor VEYRET (Chantilly)	Edgar CATHERINE (Set Golf)	Adonis ASIKIAN (Cannes-Mougins)	Léo PACCIONI (RCF La Boulie)	Hugo ARCHER (Cap Malo)	Jean BEKIRIAN (Manville)
MINIMES FILLES	Audrey GOMMARD (Avrillé)	Rosanna CREPIAT (Chateaublanc)	Clémence ABRAHAMIAN (Aix Marseille)	Léa CHARPIER (Massane)	Céline BOUTIER (Paris Country Club)	Emma BROZE (Forez)	Emma BROZE (Evian Masters)	Léna GAUTIER (Paris Country Club)	Chloé SALORT (RCF la Boulie)	Emma GRECHI (Margaux)	Laura VAN RESPAILLE (Bondues)	Candice MAHE (Dinard)
MINIMES GARCONS	Edouard DUBOIS (Bordeaux-Lac)	Lionel WEBER (Les Bouleaux)	Antoine LE SAUX (St Laurent)	Julien BRUN (Mougins)	Robin SCIOT SIEGRIST (Priuré)	Thomas GRAVA (Pont Royal)	Thomas LE BERRE (Chantilly)	Charles HEBERT (St Donat)	Paul FOULQUIE (PIGC)	Simon LESPINASSE (Biarritz)	Pierre PINEAU (PIGC)	Yvan DUCLER (La Ramée)

RENSEIGNEMENTS SUR LE GOLF BARRIERE LA BAULE : COORDONNEES & ACCES

GOLF INTERNATIONAL DE LA BAULE

Domaine de Saint Denac - 44117 SAINT ANDRE DES EAUX

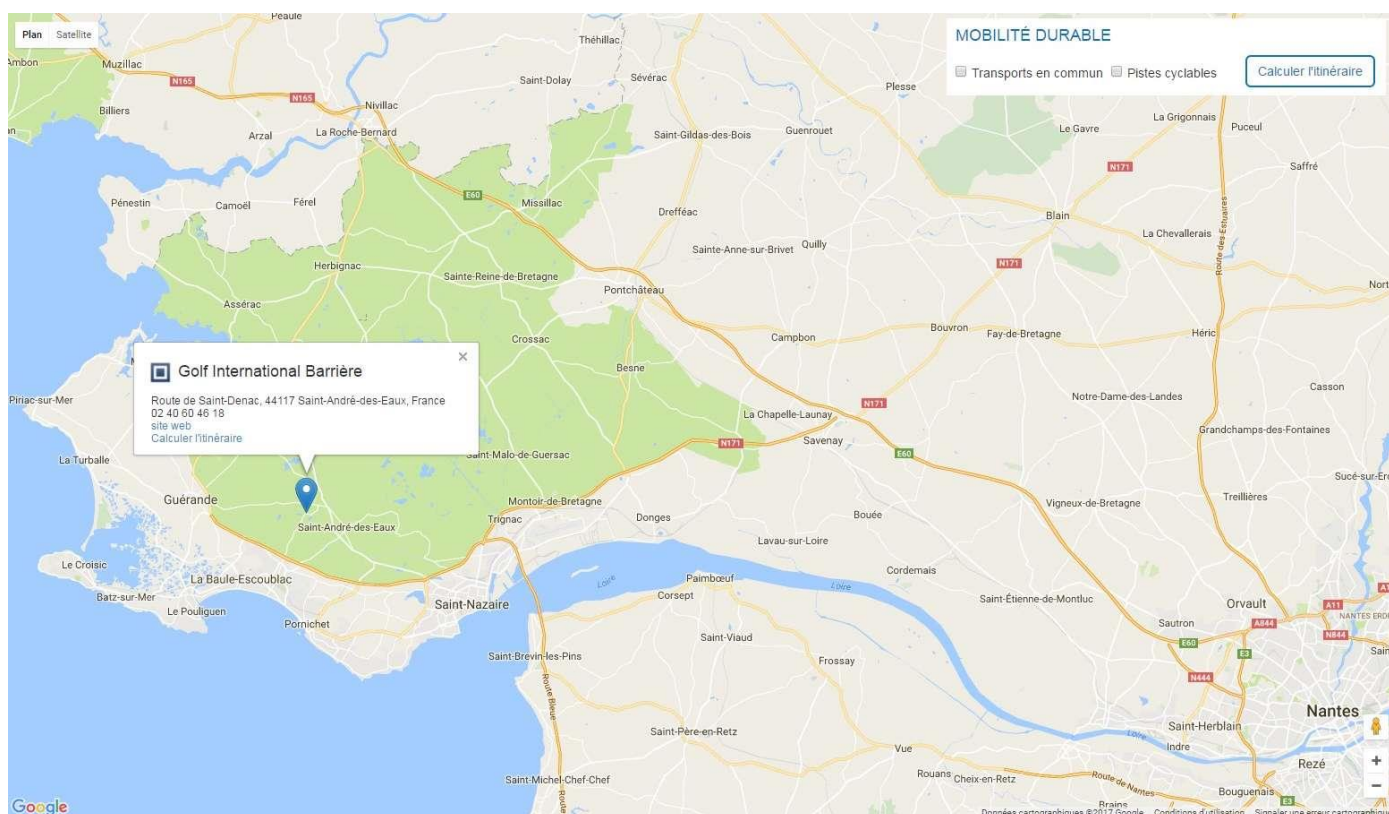
☎ : 02 40 60 46 18 - 📠 : 02 40 60 41 41

✉ : golfinterlabaule@lucienbarriere.com –

<https://www.hotelsbarriere.com/fr/la-baule/golf-international-barriere-la-baule.html>

Directeur : Stéphane MARBOEUF

Comment se rendre au Golf Barrière La Baule



Aéroport de Nantes Atlantique – 77 km

Gare SNCF de Nantes – 77 km

Gare de La Baule Escoublac – 7 km

Coordonnées GPS

Latitude : 47.320051

Longitude : -2.347013

Pour plus de renseignements, contactez le Golf Barrière La Baule au **02 40 60 46 18** ou consultez le site : <https://www.hotelsbarriere.com/fr/la-baule/golf-international-barriere-la-baule.html>

**RENSEIGNEMENTS SUR LES HOTELS A PROXIMITE DU GOLF BARRIERE LA BAULE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2017**

HOTEL	interlocuteur	Temps accès au golf	Tarif chambre	Tarif repas
AQUILON *** piscine 2 rue Michel Ange 44600 Saint Nazaire	Béatrice Denis 02 51 76 67 66 info@hotelaquilon.com	19'	Single : 89,50€ Twin : 119€ Triple : 158,50€ Petit déjeuner compris	diner compris (menus sportifs)
Best Western Hotel de la cité*** piscine Guérande	Séverine Candellier 06 47 73 60 67 severinecandellier@ghphotels.com	7'	Single : 85€ Twin : 91€ Petit déjeuner compris	Diner : traiteur sur place
INTER HOTEL ANAIADE Parc activités de Brais 45, route de Fondeline 44600 Saint Nazaire	Claudie Cojean 02 40 19 52 52 Ha4411@inter-hotel.com	8'	Single : 66€ Twin : 72€ Triple : 93€ Petit déjeuner compris	Enfant : entrée plat dessert carafe eau : 9€ Adulte : entrée plat dessert ¼ de vin café : 15€
IBIS 5 rue de la Fontaine au Brun 44750 Trignac	02 40 90 39 39 H0858@accor.com	17'	Single double et triple tarif unique : le 23/7 79€ Du 8/7 au 28/7 89€ Petit déjeuner : 9,90€	Restaurants à 5' à pied
KYRIAD prestige 11 avenue Barbara zac de Grandchamps 44570 Trignac	Séverine Candellier 06 47 73 60 67 severinecandellier@ghphotels.com	18'	Single : 79€ Twin : 85€ Triple : 99€ Quadruple : 109€ Petit déjeuner compris	Restaurants à 5' à pied
Résidence de vacances Goélia piscine Résidence du golf international de la Baule	Matthieu Lihmann 02 35 27 02 35 ou 06 70 08 47 56 (urgences) www://goelia.com/catalogue.php	3'	Studio 4 pers semaine 650€ 2 pièces 4 pers 795€	

LA RESTAURATION

Le Club-House ouvrira ses portes une heure avant le 1^{er} départ, il fermera à la fin de la compétition, au plus tôt à 20h.

Dès l'ouverture du Club House (jusqu'à 09h00), des petits déjeuners pourront être servis :

Jus d'orange, pain, beurre et confiture, thé / café / chocolat, 6€ par personne.

Sandwichs et snacking seront proposés de 9h00 à 17h30.

Une formule complète à 9€ sera proposée pour ceux qui le souhaitent dans un barnum rouge dédié sous le cèdre derrière le départ 1 du parcours rouge, les articles pourront également être achetés à l'unité (au tarif mentionné ci-dessous) :

Sandwich Jambon / Fromage ou saucisson 5€, 1 banane 0,80€, 1 barre de céréales 1,50€, 1 boisson soft ou eau minérale 2,10€ à emporter.

Le restaurant assurera un service de 11h30 à 16h30.

Deux formules seront proposées dans les deux espace dédiés (Espace 1 : salle de restaurant + mezzanine, Espace 2 : sur les 2 terrasses) :

Espace 1 : Sans Alcool. Buffet de crudité / Plat chaud / Dessert / 1 soft pour 18€.

Espace 2 : Entrée (3 salades au choix), planchas (terre et mer), buffet de dessert, tarification à la carte.

Les formules seront servies contre tickets payables en caisse au comptant :

Formule sandwich, 9 € - Formule buffet 18 €.

Ces tickets pourront être achetés pour un ou plusieurs jours.

A noter que le restaurant sera fermé le soir.

Seules les ligues pourront ouvrir un compte.

Toutes les notes doivent être validées en caisse par le joueur avant mise en compte, le compte doit être soldé avant le départ de la ligue.

LE STAFF FFGOLF

 **Bureau du Tournoi**

06 29 27 52 72

Directeur de Tournoi

Alexandre HENNEQUIN

Chef Arbitre

Bernard WAESELYNCK

Arbitres

Gérard GELIN

Eric COUDRIER

Chantal DAGORNE

Marc AUTRET

Caroline BLUM

Eric DIMNET

Erica TEULE

Jean-Guillaume CIRIER

Staff Sport Amateur ffgolf

Alexandre HENNEQUIN

Julien BROCAS

Vincent HOUTART

Arnaud CUSSET

Responsable Presse

Gérard RANCUREL

Journaliste ffgolf

Pierre-Francois YVES

Responsable Photographie

Alexis ORLOFF

INFORMATIONS GENERALES

Accompagnateurs

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Bureau du tournoi

☎ 06 29 27 52 72 Ouvert une heure avant le 1^{er} départ.

Cadets

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Casquettes

Chaque joueur est prié d'ôter sa casquette au recording, au club-house ou dans les différents restaurants.

Chariots

Mise à disposition gratuitement de chariots manuels.

Attention 📌 : Le golf ne dispose que de 100 unités, merci aux joueurs le pouvant d'amener le leur.

Merci de ranger les chariots dès la fin de votre parcours.

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Enregistrement

Chaque joueur est prié de bien vouloir se présenter **avant 12H la veille du 1^{er} tour de qualification** dans les barnums situés à proximité du Bureau du Tournoi dès son arrivée pour confirmer sa participation **sous peine de disqualification**.

Epreuve « non fumeur »

Il est interdit aux joueurs de fumer.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect, pouvant conduire à une disqualification.

Espace physio et récupération

La Commission médicale de la Fédération Française de Golf organise à nouveau un Espace Performance et Récupération lors du Championnat de France des Jeunes du 30 juillet au 03 août 2017 (ouvert de 8 heures à 20 heures).

Ce rendez-vous est l'occasion pour le médecin, les kinésithérapeutes et les préparateurs physiques de la Fédération d'aller à la rencontre des joueurs et des joueuses.

Cet espace permettra, aux joueurs, aux joueuses, aux entraîneurs et aux accompagnants de découvrir et d'échanger sur les différents outils liés à la performance : les échauffements, la récupération et la préparation physique.

L'Espace Performance et Récupération met à disposition des joueurs et des joueuses :

- La possibilité de s'échauffer le matin avec les préparateurs physiques ou en autonomie. Ils auront à disposition un espace et le petit matériel nécessaire pour les réveils musculaires.
- Autour des kinésithérapeutes membres de l'AFKG (L'Association Française des Kinésithérapeutes et ostéopathes du Golf) il sera possible d'avoir des soins de récupération (massages, ostéopathie, ...) après les parcours.
- Un espace dédié à la récupération avec l'utilisation des VEINOPLUS, très appréciés par les athlètes.

Mais l'Espace Performance et Récupération est avant tout un lieu d'échange et de convivialité **ouvert à tous et à toutes, entraîneurs, joueurs/ses et accompagnants**. Cet Espace est **GRATUIT** et sera accessible **pour tous**.

Heure officielle

Les pendules présentes au club house, au départ du trou n°1 et au recording afficheront l'heure officielle et seront votre repère pour les cadences de jeu.

Inscription

Les ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **le 22 juillet**. Les joueurs devront impérativement s'inscrire en ligne sur le site de la fédération (lien sur la page inscriptions).

Les droits d'inscription s'élèvent à **40 euros** par joueur. Cette somme devra être réglée par chaque joueur qualifié dès la fin des qualifications inter-régionales, en s'inscrivant en ligne sur le site www.ffgolf.org

Practice

Les joueurs pourront utiliser gratuitement le practice ainsi que les aires d'entraînements de chipping / putting. Les jetons seront à récupérer à l'accueil du golf.

Ravitaillement

Des bouteilles d'eau seront mises gratuitement à disposition **des joueurs** au départ du 1 et du 10 de chaque parcours.

Remises des Prix

- Lundi 31 juillet : qualifications U12 filles et garçons ; benjamins filles et garçons ; minimes filles
- Mercredi 02 août : qualifications minimes garçons
- Samedi 05 août : finales et petites finales de toutes les catégories

Repères de départs

Parcours Bleu :

- U12 garçons : repères jaune
- Benjamins filles : repères bleu
- U12 filles : repères rouge

Parcours Rouge :

- Benjamins garçons : repères jaune
- Minimes filles : repères bleu
- Minimes garçons : repères blanc

Réservation des départs lors des journées d'entraînement :

Pour toutes les catégories d'âge, à l'exception des Minimes Garçons : A partir du **mercredi 13 juillet**, les ligues pourront réserver des départs pour le **samedi 29 juillet** directement auprès du Golf Barrière La Baule en fonction du quota de joueurs qualifiés par ligue. **Les réservations devront s'effectuer uniquement par email du golf Barrière La Baule à l'adresse suivante klimouzin@groupebarriere.com et ne seront prises en compte qu'après la date fixée ci-dessus.**

Pour les Minimes Garçons : Pour les journées d'entraînement **du dimanche 30 et du lundi 31 juillet** qui débiteront vers 15h40, la ffgolf établira elle-même les départs. Ces départs seront pré-définis (regroupement des joueurs par ligue) et les horaires seront inversés entre le dimanche et le lundi. Les horaires de départs seront communiqués aux ligues et affichés sur les différents supports de communication de la ffgolf. Si certains joueurs ne peuvent pas jouer aux horaires pré-définis par la fédération, alors les places disponibles seront attribuées en fonction des demandes faites au starter.

Terrain

Un soin tout particulier au terrain doit être observé :

Replacer ses divots / Réparer ses pitches / Bien ratisser les bunkers

Toute infraction constatée pourra entraîner la disqualification du joueur concerné.

INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2017

Pour rappel : Les ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Dès la fin des qualifications inter-régionales, tous les joueurs qualifiés pour le championnat de France des Jeunes devront valider leur inscription auprès de la ffgolf en s'inscrivant en ligne **avant le 22 juillet**.

Lors de cette inscription, les joueurs règleront leur droit d'engagement et joindront les autorisations de photographie et fiche d'urgence médicale en suivant le lien de sa catégorie d'âge ci-dessous :

U12 Filles : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/504>

Benjamins : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/505>

Benjamines : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/506>

Minimes Garçons : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/507>

Minimes Filles : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/508>

Chaque joueur qualifié devra s'acquitter d'un droit d'inscription de **40 euros**. Les ligues ou les clubs pourront inscrire plusieurs joueurs et procéder à un paiement global.

Les joueurs devront impérativement joindre leur fiche d'urgence médicale et l'autorisation d'utilisation de photographie lors de l'inscription pour qu'elle soit validée définitivement (l'autorisation de prélèvement sanguin lors d'un contrôle antidopage est à garder par le joueur sur soi toute la durée de l'épreuve).

Pour toute question relative aux inscriptions :

Tél. : 01 41 49 77 40 - Fax : 01 41 49 77 22 - @ : sportif@ffgolf.org

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait après la date limite d'inscription restera acquis à la ffgolf

FICHE D'URGENCE MEDICALE

ATTENTION

Chaque ligue se doit d'envoyer cette fiche auprès de ses joueurs qualifiés qui la joindront à leur inscription en ligne.

Je soussigné(e)/nous soussignés (Nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....
.....

Domicilié(s)(e) au :

.....

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club/Ligues/ Comité Départemental de à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur (Nom et prénom) né(e) le soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/ Ligue /Comité Départemental de s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile

N° de portable de la mère

N° de téléphone du travail de la mère

N° de portable du père

N° de téléphone du travail du père

N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....
.....

Fait à le en deux exemplaires originaux.

Signature du représentant légal /des représentants légaux

NUMEROS UTILES :

La Commission Médicale ffgolf : Tél : 01.41.49.77.40 / Fax : 01.41.49.77.22

sportif@ffgolf.org

SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche

Centre Antipoison (ANGERS) : 02 41 48 21 21

Pompiers : 18

Bureau du tournoi : 06 29 27 52 72

PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS

Depuis 2011, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) a développé le nombre de contrôles anti-dopage par voie de prélèvements sanguins.

L'article R 232-52 du Code du Sport prévoit que les prélèvements effectués dans le cadre d'un contrôle antidopage nécessitant une technique invasive (prélèvements sanguins ou de phanères) ne peuvent être effectués par le préleveur **qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal du mineur ou majeur protégé.**

Le même article précise que **« l'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôles » susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer à une compétition pour une durée de deux ans.**

Le Ministère des Sports en collaboration avec l'AFLD a souhaité mettre à disposition des fédérations sportives un formulaire d'autorisation. Ce formulaire est disponible sur le Site Internet ffgolf et dans le Vademecum (voir page dans l'index à : Dopage-Formulaire autorisation prélèvement sanguin).

La ffgolf invite ses Clubs, **lors de la prise ou du renouvellement de licence**, à soumettre les parents des mineurs concernés à la signature de cette autorisation.

Les athlètes mineurs devront lors de tout déplacement (stage, compétition) être munis de cette autorisation (originale ou copie) pour, le cas échéant, la présenter aux préleveurs. Les Clubs et Ligues Régionales sont invités à disposer d'une copie de ce document lorsqu'ils accompagnent les sportifs sur ce type de manifestation.

Lorsqu'ils sont sur les lieux de compétitions ou de stages, les représentants légaux peuvent aussi signer l'autorisation.

Les licenciés ffgolf mineurs participants aux compétitions du calendrier national, grand prix, compétitions de Ligues et Comités Départementaux ainsi que les joueurs membres des Pôles sont les plus ciblés par ce type de contrôle.

Références légales :

Article R232-52 Code du Sport

La personne chargée du contrôle vérifie, par tout moyen, l'identité du sportif contrôlé, au besoin avec l'assistance notamment :

- du délégué fédéral prévu à l'article [R. 232-60](#) ou d'une personne désignée par la fédération en cas d'absence de désignation d'un délégué fédéral ou d'inexécution de sa part de l'obligation mentionnée à l'article R. 232-60 ;

-de l'organisateur de la compétition ou de la manifestation ;

-de l'escorte prévue à l'article [R. 232-55](#).

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

**AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE
CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS
(En application de l'article R. 232-52 du code du sport)**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal** de l'enfant mineur ou du majeur protégé:
(Nom Prénom de l'enfant) :

.....

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé:
(Nom et Prénom de l'enfant) :

.....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.
Il est valable pour la saison sportive 2017.

Fait à, le

Signature :

« Article R. 232-52 du code du sport:

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.